

Aide aux entreprises de la filière forêt-bois

REGION ILE-DE-FRANCE

Dépôt des demandes ouvert jusqu'au 31 mai 2024

Présentation du dispositif

La région prend des mesures actives pour soutenir une industrie cruciale pour la transition écologique en Île-de-France. Les projets financés visent des investissements clés destinés à moderniser, développer et créer des entreprises au sein du secteur forêt-bois.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles PME :

- y compris les associations ayant une activité économique,
- justifiant d'un siège ou au moins d'un établissement secondaire en Île-de-France,
- exerçant au moins 50% de leur activité dans au moins un des cinq maillons de la filière (forêt, 1^{er} et 2^e transformation, ameublement, construction bois).

— Critères d'éligibilité

Pour prétendre à l'aide les PME doivent :

- employer moins de 250 salariés,
- avoir un chiffre d'affaires n'excédant pas 50 M€ et/ou dont le bilan total n'excède pas 43 M€,

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Sont éligibles les dépenses suivantes de manière non exhaustive :

- équipements productifs,
- matériel de contrôle qualité, d'automatisation et de développement technologique,
- acquisition de progiciels spécialisés,
- prestations de service et de conseil, affectées à la réalisation du projet subventionné et dans la limite de 15% du montant total des dépenses éligibles.

Le matériel d'occasion peut être éligible.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La subvention est plafonnée à 500 000 € par projet.

Le taux de subvention ne peut dépasser 50% des dépenses éligibles.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme ?

La demande d'aide est à déposer sur la plateforme régionale mesdemarches.iledefrance.fr

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 250 salariés.
- Filière d'activité
 - > Bois

Organisme

REGION ILE-DE-FRANCE

- **Conseil régional d'Île-de-France**
2 rue Simone Veil
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Déposer son dossier

- <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>